



République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	21 Juin 2018	Séance du : 04 Juillet 2018
	Votes : 35	L'An Deux Mille dix-huit, le 04 Juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 27	Pour : 35	
Absents : 10	Contre : 0	
Représentés : 8	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), Mme Marie-Claude DE MURCIA (Lieuranc Cabrières), M. Pierre OLLIER (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joël AZAM (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Eric VIDAL (Villeneuve)

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Maryse FABRE (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan)

Absents : M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Jean COSTES (Salasc)

Objet : Compétence Activités de Pleine Nature – Sentiers de randonnée d'intérêt communautaire

Monsieur Valentini rappelle aux membres du Conseil communautaire que lors du Conseil communautaire du 10 mai 2017, la Communauté de communes du Clermontais a modifié l'intérêt communautaire de sa compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement » pour l'étendre aux Activités de Pleine Nature (APN) y compris : « La création, la gestion, l'entretien et la promotion des itinéraires de randonnée (VTT, pédestre, équestre, cyclo touristiques...) de rayonnement supra communal et en capacité d'attirer une population extérieure à la Communauté de communes ».

Le territoire du Clermontais compte actuellement 15 circuits balisés officiellement tels que présentés en pièce annexe.

Monsieur Valentini explique que parmi ces circuits, cinq sont gérés par le Conseil départemental :

- Villeneuve – 3km/1h (facile).
- Le Mont Liausson – 7km/3h (moyen).
- Le cirque de Mourèze – 8km/2h30 (moyen).
- Le sentier découverte des Courtinals – 2,5km/1h (facile).
- Notre Dame de Roubignac – 8km/3h (moyen).

Les dix autres circuits ont été créés en coordination avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault et des associations locales :

- Les crêtes du Vissou (oenorando, Cabrières) – 12km/4h (moyen).
- Le Vissou se raconte (Cabrières) – 9km/3h (moyen).
- Le sentier des béals (Salasc, Lieuran-Cabrières, Péret) – 5km/2h30 (moyen).
- Les balcons volcaniques (Lieuran-Cabrières, Péret) – 8km/3h (moyen).
- Le sentier des garrigues (Nébian) – 6,5km/2h (moyen).
- Le sentier de la tourelle aux meules (Nébian, Lieuran Cabrières, Aspiran, Villeneuve) – 15km/ 4h30 (moyen).
- La balade médiévale (Cabrières) – 7km/2h30 (moyen).
- Les Drailles des Crozes (oenorando, Cabrières) – 17km/5h (difficile).
- Vignes et volcans du Céressou (oenorando, Fontès) – 12,5km/3h30 (moyen).
- Le Céressou (Fontès) – 6,5km/2h (facile).

Ces itinéraires de randonnée attirent une population extérieure au territoire du Clermontais et sont considérés de rayonnement supra communal.

Dès lors, la Communauté de communes doit en assurer la gestion et l'entretien.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Valentini et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE d'assurer la gestion et l'entretien des itinéraires de randonnées mentionnés ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20180712-2018-07-04-13-DE
Date de télétransmission : 16/07/2018
Date de réception préfecture : 16/07/2018